

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION APPLICATION BIOGGY

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ("CGU") sont conclues entre d'une part la société BIOGARAN, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 4 000 000,00 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 405 113 598 dont le siège social est situé 15 boulevard Charles de Gaulle, 92700 Colombes (ci-après, « BIOGARAN») et d'autre part, toute personne physique civilement majeure, non commerçante souhaitant utiliser les services BIOGGY afin de les aider dans le suivi de la bonne observance de prise de traitement de leurs enfants (ci-après, l'« Utilisateur »).

BIOGARAN commercialise le service Bioggy (le "Service BIOGGY" ou les "Services"), permettant aux parents de suivre la bonne observance de prise de traitement de leurs enfants et de les géolocaliser. Le service BIOGGY est composé de deux dispositifs :

- Pour l'enfant, un boîtier connecté muni d'un traceur GPS lui permettant de recevoir des rappels de la prise de son traitement et de pouvoir rester en contact avec ses parents lors de ses déplacements. Il est vendu séparément par BIOGARAN dans les pharmacies notamment référencées sur le site www.bioggy.fr (le « Boîtier BIOGGY ») ;
- Pour l'adulte, une application mobile – téléchargeable depuis une place de marché virtuelle – lui permettant de programmer des rappels de prise de traitement, de suivre les notifications envoyées par l'enfant et de le géolocaliser. Par extension, l'Application désigne l'ensemble des services exploités par BIOGARAN relatifs à BIOGGY (« l'Application »).

Par extension, le Service BIOGGY (ou les « Services ») désigne tout logiciel, outil, programme informatique ou, de façon générale, tout service de la société de l'information au sens de la directive 2000/31/CE (« directive sur le commerce électronique ») auxquels l'Application ou le Boîtier BIOGGY accède pour fournir des informations à l'Utilisateur.

IMPORTANT : Afin d'utiliser le service BIOGGY, l'Utilisateur doit obligatoirement :

- **Télécharger l'Application ;**
- **Se créer un compte personnel sur l'Application ;**
- **Acheter un Boîtier BIOGGY dont les conditions générales de ventes sont accessibles [ici](#) ;**
- **Souscrire une formule d'abonnement aux Services via l'Application et dont les conditions générales de vente sont accessibles [ici](#).**

Article 1. Définitions

Dans les présentes CGU, les termes et expressions commençant par une majuscule, qu'ils soient rédigés au singulier ou au présent, et non définis dans le préambule auront la signification donnée au présent article :

« *Compte* » : désigne l'espace privé permettant à l'Utilisateur de souscrire ou d'accéder aux Services, et de les utiliser via l'Application.

« *Contrat* » : désigne la relation contractuelle établie entre BIOGARAN et l'Utilisateur, laquelle est régie par les CGU et la Politique de protection des données personnelles accessible sur l'application Bioggy disponible sur les stores.

« *Défaut* » : désigne tout incident, anomalie, erreur ou défaut de conception technique, de réalisation et/ou de fonctionnement affectant l'Application, qui est documenté par l'Utilisateur et reproductible par BIOGARAN et/ou ses sous-traitants, et qui ne permet pas un fonctionnement de l'Application conforme à sa destination.

« *Données Personnelles* » : désigne les données à caractère personnel, au sens du règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD).

« *Donnée relative à la Santé* » : désigne les données à caractère personnel relatives à la santé, au sens du règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016, et notamment toute information concernant, par exemple, une maladie, un handicap, un risque de maladie, les antécédents médicaux, un traitement clinique ou l'état physiologique ou biomédical de la personne concernée, indépendamment de sa source, qu'elle provienne par exemple d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé, d'un hôpital, d'un dispositif médical ou d'un test de diagnostic in vitro.

« *Environnement Numérique* » : désigne tout matériel informatique, logiciel et connexion réseau utilisés par l'Utilisateur pour accéder à l'Application et/ou en faire usage.

« *Mise à jour* » : désigne toute nouvelle version de l'Application, qui modifie notamment le design, les paramètres, les fonctionnalités de l'Application, et qui est mise à disposition de l'Utilisateur par BIOGARAN, n'étant pas distribuée de manière distincte.

« *Parties* » : désigne ensemble l'Utilisateur et BIOGARAN.

« *Politique de Confidentialité* » : désigne le document accessible sur l'application disponible sur les stores qui décrit les modalités de traitement de données à caractère personnel relatives aux Utilisateurs dans le cadre de chaque fonctionnalité de l'Application et les droits et obligations des Parties à cet égard.

« *Terminal* » : désigne tout équipement informatique compatible avec l'Application utilisé par un Utilisateur pour accéder et utiliser l'Application. L'Utilisateur s'oblige à installer et activer sur le Terminal un antivirus, un firewall et à tenir à jour système d'exploitation, notamment des derniers correctifs de sécurité.

Article 2. Objet

Le Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Application peut être utilisée par l'Utilisateur et de délivrer à l'Utilisateur les informations prévues par la loi. Il prévaut sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par BIOGARAN.

En utilisant l'Application, l'Utilisateur déclare expressément avoir pris connaissance du Contrat et l'accepter sans réserve. Il s'engage à le respecter.

Compte tenu des évolutions possibles de l'Application et de la réglementation, BIOGARAN se réserve le droit de modifier le Contrat à tout moment. Ces modifications seront portées à la connaissance de l'Utilisateur dès la première connexion à l'Application, qui suit la modification du Contrat. Le refus du Contrat ou de toutes modifications ultérieures empêchera l'utilisation de l'Application et des Services. BIOGARAN se réserve le droit de résilier le Contrat en cas de non-respect par l'Utilisateur, ou dans l'hypothèse où l'Utilisateur refuserait d'accepter le Contrat mis à jour, sans que l'Utilisateur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Article 3. Editeur

BIOGARAN est l'éditeur de l'Application. BIOGARAN et Monsieur Jérôme Wirotius, directeur de la publication, représentant légal (en sa qualité de Directeur Général), peuvent être contactés aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : 01 55 72 41 00
- e-mail : contact@biogaran.fr
- Courrier : 15 Boulevard Charles de Gaulle – 92707 Colombes

Article 4. Territoire de distribution

BIOGARAN propose l'Application et les Services sur les territoires suivants : la France métropolitaine (ci-après, le « *Territoire* »).

BIOGARAN ne peut être tenu responsable d'une éventuelle non-conformité de l'Application et/ou des Services au droit applicable en dehors du Territoire. Il appartient au seul Utilisateur de s'assurer de la licéité de l'Application et/ou des Services dans un Etat ne relevant pas du Territoire et où l'Utilisateur désire utiliser l'Application et les Services.

Article 5. Déclarations et obligations de l'Utilisateur

L'Utilisateur déclare prendre toutes les précautions appropriées et mesures nécessaires pour faire face à un éventuel dysfonctionnement de l'Application dans le cadre de son utilisation.

L'Utilisateur est responsable de l'inadéquation de l'Application à son Environnement Numérique ou à sa situation personnelle, notamment dans l'hypothèse d'une limitation de compatibilité de l'Application à son modèle de téléphone ou sa version d'OS, d'un accès internet instable ou encore s'il fournit à BIOGARAN des informations incomplètes, inexactes ou périmées.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que, préalablement à la conclusion du Contrat qui est concomitante à la création de son Compte dans l'Application, BIOGARAN a mis à sa disposition les CGU et lui a délivré, d'une manière claire et compréhensible, l'ensemble des informations visées à l'article L111-1 du Code de la Consommation et notamment les informations relatives :

- Aux caractéristiques essentielles de l'Application ;
- Aux prix applicables le cas échéant ;
- A l'identification et aux moyens de contact de BIOGARAN, par courrier, téléphone ou e-mail ;
- Aux garanties légales et contractuelles applicables et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Aux fonctionnalités de l'Application et, le cas échéant, à leur interopérabilité.

BIOGARAN n'étant pas en mesure de vérifier la véracité des déclarations de l'Utilisateur, celui-ci reconnaît et accepte qu'il utilise les Services à ses risques et périls et tient BIOGARAN intégralement indemne de tous préjudices de toutes natures qui découleraient de la violation des prérequis susvisés.

Article 6. Droits concédés sur l'Application et les Services

BIOGARAN concède à l'Utilisateur, à titre non cessible, non transmissible et non exclusif, un droit d'accès aux Services et un droit d'utilisation de l'Application dans les conditions décrites à l'article 7 ci-après.

BIOGARAN s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité aux Services 24h sur 24h et 7 jours sur 7, mais n'a aucune obligation d'y parvenir, en

particulier en cas de dysfonctionnement du réseau, des serveurs, ou de tout autre évènement échappant à son contrôle. BIOGARAN peut interrompre, suspendre ou modifier temporairement et sans préavis l'accès aux Services, notamment pour des raisons de sécurité, pour la restructuration de ressource machine, pour la maintenance ou l'amélioration des Services ou pour améliorer la disponibilité des informations via Internet. BIOGARAN s'engage à faire ses meilleurs efforts pour informer l'Utilisateur préalablement à cette interruption des Services et pour que l'interruption affecte le moins possible l'Utilisateur. BIOGARAN ne peut être tenue pour responsable des éventuels dommages occasionnés par ces interruptions, en ce compris les pertes de données.

Le droit d'utilisation de l'Application se limite au code-objet de l'Application. BIOGARAN n'est pas tenu de mettre le code-source à la disposition de l'Utilisateur. BIOGARAN se réserve le droit de corriger tout Défaut. L'Utilisateur s'interdit, directement, indirectement ou par l'intermédiaire d'un tiers, d'effectuer de l'ingénierie à rebours (reverse engineering), de décompiler ou de désassembler le code-objet de l'Application, ou bien de l'altérer ou le modifier, de quelque manière que ce soit, ainsi que de procéder ou faire procéder par un tiers, à tout arrangement, altération, correction, traduction ou modification de l'Application.

En cas de dysfonctionnement de l'Application, l'Utilisateur peut contacter l'assistance dédiée par e-mail : support@bioggy.fr

L'Application est téléchargeable depuis une place de marché virtuelle. La procédure d'installation de l'Application est alors décrite sur la fiche de l'Application accessible sur la place de marché virtuelle. L'Utilisateur est avisé de la mise à disposition des Mises-à-Jour par la place de marché virtuelle depuis laquelle il a téléchargé l'Application. La notification de mise à disposition de la Mise-à-Jour précise les évolutions de la mise à jour et les modalités d'installation de la Mise-à-Jour. BIOGARAN décline toute responsabilité relative à un défaut de conformité résultant uniquement de la non-installation d'une Mise-à-Jour.

Article 7. Destination et conditions d'utilisation de l'Application

L'Application a vocation à permettre aux parents Utilisateurs de suivre la bonne observance de prise de traitement de leurs enfants. L'APPLICATION DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE UTILISEE AVEC LE BOITIER BIOGGY AFIN DE FONCTIONNER, ET NECESSITE LA SOUSCRIPTION A UN ABONNEMENT PAYANT (VOIR LES CONDITIONS D'ABONNEMENT SUR ABONNEMENT.BIOGGY.FR). L'utilisation de l'Application et des Services en complément du Boitier BIOGGY ne garantit en aucun cas que l'enfant va effectivement prendre son traitement. LES SERVICES NE CONSTITUENT QU'UNE AIDE AU SUIVI DE L'OBSERVANCE ET NON UNE GARANTIE DE LA PRISE EFFECTIVE DU TRAITEMENT, CE QUE L'UTILISATEUR COMPREND ET ACCEPTE EXPRESSEMENT.

L'Application ne constitue pas un dispositif médical et n'a pas vocation à remplacer une consultation médicale. L'Utilisateur s'oblige à utiliser l'Application dans le respect de sa destination principale, telle que décrite au Contrat, et à n'entrer que des Données Personnelles le concernant ou concernant son enfant.

L'Application est exclusivement destinée à un usage personnel par l'Utilisateur. Tout autre usage est interdit et, en particulier, est prohibé tout usage à caractère professionnel ou commercial. BIOGARAN se réserve la possibilité d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de toute personne utilisant l'Application à des fins autres que personnelles.

De façon générale, l'Utilisateur s'oblige à respecter les lois et règlements en vigueur sur son territoire, applicables à l'Application et à notifier à BIOGARAN tout contenu illicite. Lorsqu'il utilise l'Application, l'Utilisateur s'interdit ainsi notamment de :

- Collecter des informations relatives aux autres Utilisateurs ;
- Accéder à l'Application et/ou aux Services à l'aide de méthodes automatisées (telles que robots, araignées, etc.), sauf autorisation préalable écrite de BIOGARAN ;
- Télécharger des virus ou autres codes malveillants sur l'Application et/ou les Services ;
- Accéder ou tenter d'accéder au compte d'un autre Utilisateur ;
- Nuire aux autres Utilisateurs ou à un tiers, et ce de quelque façon que ce soit ;
- Utiliser l'Application dans un but illicite, illégal, malveillant ou discriminatoire, contraire à la législation applicable aux Données Personnelles et, plus particulièrement, aux Données relatives à la Santé ;
- Entraver le bon fonctionnement de l'Application et/ou des Services.

Pour pouvoir utiliser l'Application et accéder aux Services, l'Utilisateur doit acquérir, à ses frais, un Boitier BIOGGY, une connexion 2G (avec une bande passante permettant un débit Internet aux standards des offres actuelles, suffisant pour l'utilisation de l'Application), un Terminal et un Environnement Numérique compatible respectant la configuration minimale permettant le téléchargement et récent : les versions des appareils et OS compatibles étant sujettes à modification, on entendra à titre indicatif par récent une version commercialisée dans les 4 à 5 années précédentes. L'Utilisateur saura de fait que son appareil est assez récent dès lors qu'il pourra visualiser et télécharger l'Application sur la place de marché virtuelle de téléchargement pour iOS ou Android. Les gammes d'appareils compatibles sont soit :

- Un iPhone récent doté d'un système d'exploitation iOS récent ou ;
- Un appareil mobile Android récent doté d'un système d'exploitation Android récent.

L'Utilisateur fait son affaire personnelle de l'évolution ou de la mise à jour des logiciels nécessaires à l'utilisation des Services.

Ces configurations techniques minimales sont susceptibles d'évoluer à tout moment, sans préavis. L'Utilisateur est responsable du maintien de la compatibilité entre son Environnement Numérique et l'Application, à défaut il pourra continuer à utiliser la version dont il dispose mais ne pourra pas installer de Mise-à-jour.

Après la création du Compte, l'accès à tout ou partie de l'Application est sécurisé et s'effectue par tout autre dispositif d'authentification conforme à la législation locale applicable à l'Utilisateur. Le dispositif d'authentification de l'Utilisateur est strictement personnel. L'Utilisateur s'interdit de le partager avec un tiers. L'Utilisateur est responsable des mesures à mettre en œuvre pour assurer la confidentialité de son mot de passe. En cas de perte ou de vol du mot de passe, ou si l'Utilisateur prend connaissance de son utilisation par un tiers non autorisé, il doit immédiatement en informer BIOGARAN à l'adresse suivante support@bioggy.fr, et changer son mot de passe via l'Application afin d'en obtenir un nouveau. BIOGARAN ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accès à l'Application de tiers non autorisés permis par l'utilisation illicite du mot de passe de l'Utilisateur.

Les communications entre l'Application et les serveurs sont encryptées afin d'être sécurisées.

BIOGARAN et ses sous-traitants conservent dans leur système informatique les données de nature à permettre l'identification de toute personne ayant accédé à l'Application et/ ou aux Données Personnelles ou ayant créé, modifié ou supprimé toute information ou Donnée Personnelle sur l'Application, et ce en vue notamment de leur communication éventuelle en justice.

BIOGARAN s'engage à notifier rapidement à l'Utilisateur, dès qu'il en a connaissance, tout incident grave, toute intrusion, divulgation, accès illicite ou altération et toute tentative d'intrusion, divulgation, accès illicite ou altération dans l'Application ou toute malveillance contre les Données Personnelles ayant ou susceptible d'avoir un impact grave pour l'Utilisateur.

Article 8. Fonctionnalités de l'Application

Les fonctionnalités de l'Application accessibles sont celles indiquées comme étant proposées par BIOGARAN ou sous son contrôle. Elles sont décrites sur l'Application avec la plus grande précision possible. Toutefois si des erreurs ou omissions avaient pu se produire dans leur présentation, la responsabilité de BIOGARAN ne pourrait être engagée.

Compte tenu des évolutions possibles de l'Application, la liste de ses fonctionnalités est susceptible d'être modifiée unilatéralement par BIOGARAN par :

- L'ajout de nouvelles fonctionnalités : l'ajout d'une fonctionnalité n'a pas pour effet d'imposer son utilisation à l'Utilisateur, laquelle utilisation peut être conditionnée par l'acceptation de conditions contractuelles complémentaires ;
- Le retrait d'une fonctionnalité : L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'il n'a aucun droit acquis au maintien d'une fonctionnalité, dès lors que le retrait ne prive pas l'Application de sa fonction de base, à savoir l'aide au suivi de l'observance de prise de traitement.

En cas de changement de fonctionnalités de l'Application ou de conditions substantielles ayant un impact conséquent sur les Services, BIOGARAN notifiera l'Utilisateur sur l'application ou par mail suffisamment à l'avance avant la date d'entrée en vigueur prévue. Si l'Utilisateur n'accepte pas le changement, il pourra résilier son abonnement à l'échéance dans les paramètres de son Compte. L'Utilisateur est réputé avoir accepté la modification s'il n'a pas résilié, avant sa date de renouvellement.

Par ailleurs, BIOGARAN se réserve la possibilité de mettre en œuvre certains Services de façon progressive, fonctionnalité par fonctionnalité.

L'Application, utilisée avec le Boitier BIOGGY, a été conçue pour permettre aux Utilisateurs de suivre la bonne observance de prise de traitements de leur enfant. Plusieurs Boitiers BIOGGY peuvent être enregistrés dans l'Application permettant ainsi à un même Utilisateur de suivre plusieurs enfants.

L'Application dispose notamment des fonctionnalités suivantes :

- L'Application envoie sur le Boitier Bioggy un rappel à l'enfant qu'il doit prendre son traitement ;
- L'Utilisateur reçoit une notification via l'Application lorsque l'enfant a pressé un bouton du Boitier BIOGGY confirmant la prise du traitement ;
- L'Utilisateur peut recevoir la notification d'un incident, évènement ou tout autre message qu'il aura attribué aux deux boutons du Boitier BIOGGY ;
- L'Utilisateur peut recevoir un appel téléphonique pour une durée déterminée dans les conditions générales d'abonnement directement de la part de l'enfant muni de son Boitier Bioggy grâce à la fonction « SOS » ;
- L'Utilisateur peut suivre et partager l'historique des évènements enregistrés sur l'Application ;
- L'Utilisateur peut géolocaliser le (ou les) enfant(s).

L'utilisation des Services nécessite la souscription à un abonnement, dont les modalités sont décrites dans les conditions générales d'abonnement [ici](#).

Article 9. Compte

La souscription, l'accès et l'utilisation des Services nécessitent l'ouverture d'un Compte via l'Application. L'Utilisateur remplit alors le formulaire collectant les Données Personnelles listées dans la Politique de Confidentialité.

Une fois les données nécessaires à l'inscription renseignées, l'Utilisateur peut prendre connaissance de l'intégralité du Contrat, avant de cocher la case « *J'ai lu et j'accepte les CGU* » et « *j'ai lu et j'accepte la Politique de protection des données* » lui permettant de cliquer sur le bouton « *Valider* ».

Lors de la création du Compte, l'Utilisateur et BIOGARAN concluent ainsi le Contrat.

Le Compte peut être clôturé à la demande de l'Utilisateur, par tout moyen technique ad hoc accessible sur l'Application ou par email sur support@bioggy.fr. Par ailleurs, le Compte est automatiquement clôturé à défaut d'utilisation pendant un délai de 24 mois, les données sont alors anonymisées sans possibilité de retro-identification et conservées en archive pour une durée illimitée à des fins d'analyses statistiques.

Article 10. Responsabilité

Les engagements de BIOGARAN pris aux termes du Contrat constituent une obligation de moyens, au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage et du Contrat.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'accès à l'Application s'effectue via Internet et que des aléas techniques peuvent donc affecter ce réseau et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités perturbant ou empêchant l'accès à l'Application. BIOGARAN décline toute responsabilité concernant les difficultés d'accès à l'Application dues à des perturbations d'Internet, ainsi que pour tout dysfonctionnement de l'Application, dans le cas où la configuration requise ne serait pas respectée, et ce y compris si l'incompatibilité résulte en tout ou partie d'une modification de la configuration minimale requise.

L'Utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait de l'Application. BIOGARAN ne peut garantir la pertinence des informations, calculs, évaluations et conseils éventuellement proposés sur l'Application, ceux-ci étant fournis sur la base des déclarations de l'Utilisateur et sans possibilité de contrôle de BIOGARAN. Les informations et conseils éventuellement dispensés sur l'Application n'ont pas vocation à se substituer à une consultation médicale et n'ont en aucun cas pour objectif de réaliser un diagnostic ou d'encourager l'automédication (notamment par la modification ou suspension d'un traitement).

BIOGARAN ne garantit en aucun cas la véracité et l'actualité des Données relatives à la Santé concernant l'Utilisateur.

La responsabilité de BIOGARAN ne saurait être engagée qu'au titre des préjudices directs et prévisibles subis par l'Utilisateur du fait de l'Application fournis par BIOGARAN, à l'exclusion des dommages indirects.

BIOGARAN déclare avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable couvrant sa responsabilité civile au titre du Contrat et payer les primes correspondantes. BIOGARAN s'oblige à maintenir en vigueur ladite police d'assurance pendant toute la durée de la mise en ligne de l'Application.

En cas de force majeure, telle que définie par la loi française et interprétée par les juridictions françaises, la non-exécution de l'une quelconque de ses obligations contractuelles par l'une ou l'autre des Parties n'engage pas sa responsabilité.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de BIOGARAN ou de ses sous-traitants dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves réfragables des échanges, communications, commandes et paiements éventuellement intervenus entre les Parties.

Article 11. Mineurs

Les mineurs de moins de dix-huit ans ne sont pas autorisés à utiliser les Services et l'Application.

Article 12. Informatique et Libertés

BIOGARAN s'oblige à respecter et faire respecter l'ensemble des obligations légales applicables en matière de protection des Données Personnelles. BIOGARAN – qui peut être contactée aux coordonnées mentionnées ci-dessus – garantit avoir satisfait à l'ensemble des obligations légales relatives à la protection des Données Personnelles.

Les modalités de traitement des Données Personnelles relatives aux Utilisateurs sont décrites dans la Politique de protection des données personnelles accessible sur l'application disponible sur les stores.

Article 13. Propriété intellectuelle

L'Application, les bases de données, les données et informations utilisées, présentées ou rendues accessibles dans le cadre des Services, ainsi que la conception informatique et le contenu de l'Application, incluant les textes, graphiques, images et sons et composant ceux-ci, constituent des œuvres de l'esprit dont BIOGARAN, est propriétaire ou sur lesquelles BIOGARAN dispose des droits nécessaires à leur utilisation.

L'Utilisateur s'interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de BIOGARAN. Toute représentation, reproduction, exploitation ou modification non prévue aux présentes CGU, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie de ces œuvres de l'esprit, sans l'autorisation écrite de BIOGARAN, est interdite. L'Utilisateur s'interdit d'extraire ou de réutiliser, de manière substantielle ou non, de façon répétée et systématique ou non, tout ou partie de ces bases de données, données et informations en violation des présentes CGU et/ou des conditions contractuelles complémentaires.

Article 14. Sites Tiers

Pour les cas où l'Application contiendrait des liens hypertextes renvoyant vers des sites internet édités par des tiers (ci-après les « Sites Tiers ») sur lesquels BIOGARAN n'exerce aucune sorte de contrôle, BIOGARAN n'assume aucune responsabilité quant au contenu des Sites Tiers ou au contenu vers lequel les Sites Tiers peuvent renvoyer. La présence de liens hypertextes vers des Sites Tiers ne saurait signifier que BIOGARAN approuve de quelque façon que ce soit les contenus des Sites Tiers. BIOGARAN n'est responsable d'aucune modification ou mise à jour concernant les Sites Tiers. BIOGARAN n'est pas responsable de la transmission d'informations à partir des Sites Tiers, ni du mauvais fonctionnement de ceux-ci.

Article 15. Cession du contrat – Sous-traitance

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le Contrat peut être cédé à un tiers sans notification préalable.

BIOGARAN se réserve par ailleurs le droit de céder tout ou partie de l'exécution des prestations à des sous-traitants répondant aux mêmes exigences de qualification, notamment en ce qui concerne les garanties et l'utilisation des Données Personnelles relatives à l'Utilisateur.

Article 16. Réclamations – Loi applicable et tribunaux compétents

Le Contrat est régi par le droit français.

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Si l'Utilisateur est un consommateur et que sa résidence habituelle est située dans un pays de l'Union européenne, il bénéficie également de droits le protégeant en vertu des dispositions obligatoires de la loi applicable dans son pays de résidence.

En vertu de l'article L612-1 du Code de la consommation, « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel* ».

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de fournitures de service, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Pour toute difficulté, l'Utilisateur est invité à contacter BIOGARAN préalablement à l'adresse email suivante : support@bioggy.fr

Seules les réclamations relatives à l'utilisation de l'Application seront prises en compte.

Dans l'année qui suivra la demande de l'Utilisateur auprès de BIOGARAN, l'Utilisateur peut, en application de l'article R616-1 du Code de la consommation, faire examiner sa demande par un médiateur.

L'Utilisateur peut se faire assister par un conseil, à ses frais.

Pour plus de renseignements sur la médiation, le Client est invité à consulter le site internet dédié à la médiation et disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

La Commission européenne met également à disposition une plateforme en ligne de résolution des différends à laquelle vous pouvez accéder ici: <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Article 17. Stipulations diverses

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Le Contrat exprime l'intégralité des droits et obligations de l'Utilisateur et de BIOGARAN.

La nullité d'une clause n'entraîne pas la nullité du Contrat, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des Parties à contracter. La ou les stipulations annulées sont réputées non écrites.

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne se prévale pas un moment donné de l'une des quelconques clauses ou qu'elle tolère l'inexécution de façon temporaire ou permanente des obligations de l'autre Partie ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement.

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de tolérer une inexécution ou une exécution imparfaite du Contrat ou, plus généralement, de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre Partie non conforme aux stipulations du Contrat ne saurait conférer un droit quelconque à la Partie bénéficiant de cette tolérance.

CGU mises à jour le 1^{er} juillet 2021.